



Le Doubs est fortement menacé

Le Rois du Doubs ne doit pas disparaître

Le Doubs est considéré comme le symbole d'une nature sauvage et préservée et abrite de belles populations de truites, d'ombres communs et bien d'autres espèces comme le Roi du Doubs, lui-même menacé d'extinction. Mais pour différentes raisons ce cadre idyllique est en grand danger.

D'une longueur totale de 453 km, le Doubs longe la frontière franco-suisse sur 75 kilomètres avant d'effectuer une boucle de 30 kilomètres dans le canton du Jura et de gagner la France pour se jeter dans la Saône.

Le Doubs en mauvais état

Déjà en 2011, la Fédération Suisse de Pêche FSP associée à d'autres organisations environnementales a attiré l'attention sur la gravité de la situation du cours d'eau. Un coupable unique n'a pas été désigné. Il s'agit en effet d'une accumulation de problèmes liés aux rejets de STEP obsolètes, aux produits phytosanitaires issus de l'agriculture, aux nombreux seuils qui empêchent la migration des poissons mais aussi aux éclusées provoquées par le turbinage des 3 barrages situés sur le secteur franco-suisse: le Châtelot pour Neuchâtel, le Refrain et La Goule pour le canton du Jura, qui causent des dommages à la faune et à la flore aquatiques.

Roi du Doubs comme ambassadeur

Le Roi du Doubs, poisson emblématique de ce cours d'eau, joue bien malgré lui le rôle d'ambassadeur car il est fortement menacé d'extinction. La Fédération Suisse de Pêche FSP l'a élu «Poisson de l'année 2013». Le Roi du Doubs est unique au niveau mondial. Il ne reste que quelques petites populations en Suisse et en France. En Suisse, il n'en subsiste qu'un nombre très limité dans le Doubs. Lors d'un inventaire réalisé en 2012, seuls 52 individus ont été dénombrés. Le Roi du Doubs fait partie de la liste rouge des espèces menacées.

«Déjà en 2011, la Fédération Suisse de Pêche FSP associée à d'autres organisations environnementales a attiré l'attention sur la gravité de la situation du cours d'eau.»

Un plan d'action pour sauver le Doubs

Dans ce contexte, le plan d'action national de l'office fédéral de l'environnement (OFEV), en collaboration avec le département fédéral de l'environnement, des transports de l'énergie et de la communication (DETEC) et les cantons de Neuchâtel et du Jura, poursuit l'objectif de rétablir le bon fonctionnement de l'écosystème du Doubs limitrophe avec la France et dans le Jura ainsi que le maintien durable des organismes vivants dans le Doubs et ses affluents.

Six mesures

Le plan d'action national prévoit six axes principaux pour l'amélioration du Doubs:

- Assainissement du régime hydrologique
- Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux
- Rétablissement de l'éco morphologie et de la connectivité des habitats aquatiques
- Création d'habitats naturels (connectivité et espèces)
- Recherche et suivi par monitoring
- Communication et sensibilisation

Une mesure concrète prévue par le plan d'action est par exemple l'arasement du barrage du Theusseret. Le long combat de la FSP et des organisations environnementales se poursuit (voir rubrique à droite).

mp/bw/bi



En Suisse, il ne reste plus que quelques spécimens du Roi du Doubs.

Photo: Michel Roggo

La FSP se bat en première ligne

Le sauvetage du Doubs – un travail de longue haleine

La Fédération Suisse de Pêche et diverses autres organisations environnementales s'engagent depuis des années pour l'amélioration de la qualité de l'eau du Doubs ainsi que l'assainissement des obstacles à la migration piscicole. Le chemin est long et semé d'embûches – un retour sur le passé nous révèle ce qui a été entrepris jusqu'à aujourd'hui.

Dès 2009, de fortes mortalités de truites et d'ombres furent observées dans le Doubs. La FSP, le WWF, Pro Natura ainsi que l'association SOS Loue et Rivières Comtoises (F) ont organisé une manifestation en faveur du Doubs le 14 mai 2011, qui rassembla près d'un millier de personnes issues d'associations de pêcheurs et de protection de la nature suisses et françaises dans le but d'alerter les autorités sur le mauvais état de la rivière.

Le 21 juin 2011, les organisations environnementales ont porté une plainte auprès du «Comité permanent de la Convention de Berne» à Strasbourg qui s'intitule: «Menaces pour l'apron du Rhône dans le Doubs et dans les cantons du Jura et de Neuchâtel». Peu après, en juillet 2011, fut fondé le collectif «Plateforme Doubs» qui regroupe la FSP, le WWF et Pro Natura.

Le 28 novembre 2012 le Comité permanent a jugé qu'il n'y avait pas de violation de la Convention de Berne. Compte tenu du contexte, il a toutefois décidé de procéder à une visite des lieux en présence des parties en conflit afin d'apprécier au mieux la situation et d'édicter des recommandations à l'attention des autorités française et suisse.

Poisson de l'année 2013

En 2013, la Fédération Suisse de Pêche FSP élit le Roi du Doubs «poisson de l'année 2013». Avec cet ambassadeur, la FSP veut alerter le grand public sur la situation dramatique du Doubs. Ladite Convention de Berne a formulé le 4 décembre 2013 ses recommandations à la Suisse et à la France:

- La circulation des poissons doit être améliorée dans la rivière; les anciens seuils doivent être enlevés.
- Les nuisances de l'exploitation par éclusées des usines hydro électriques dans la partie supérieure du cours de la rivière doivent être supprimées.



Scène de pêche idyllique au bord du Doubs, mais l'apparence est trompeuse.

- Les stations d'épuration installées le long de la rivière doivent rapidement être modernisées;
- L'exploitation agricole pratiquée dans le bassin versant doit réduire la quantité d'engrais chargeant les eaux.

Plan d'action en faveur du Doubs

L'OFEV, en collaboration avec le DETEC et les cantons de Neuchâtel et du Jura, a rendu public le plan d'action national en faveur du Doubs le 24 novembre 2015. Ce dernier vise à atteindre une amélioration durable de la situation écologique du cours d'eau et à assurer la survie du Roi du Doubs.

Les ONG de la Plateforme Doubs ont publié dans un communiqué commun le 30 mars 2017, les résultats de deux études qu'elles ont cofinancé; ils sont alarmants: la contamination chronique du Doubs par les micro et macro polluants est beaucoup plus diversifiée que celle qui ressort des anciennes analyses. Cette pollution a des répercussions sur l'habitat du Roi du Doubs et sur l'état général de la rivière. Sur plusieurs longs tronçons du cours d'eau, sa capacité d'autoépuration est devenue insuffisante. Le cocktail de micro-polluants peut constituer, à plusieurs endroits, une barrière chimique infranchissable pour le Roi du Doubs. Plus de détails sur ces études sur: <https://www.pronatura.ch/news-fr/items/la-lourde-pollution-du-doubs-enfin-prouvee>

mp/bw/bi

Agenda FSP

10.06.2017
Assemblée des délégués FSP
Altendorf SZ

10./11.06.2017
Championnat suisse des jeunes pêcheurs
Altendorf SZ

26.08.2017
Journée Suisse de la Pêche
Dans toute la Suisse

Mentions légales

Fédération Suisse de Pêche FSP
Rédaction/production: Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Téléphone 041 914 70 10
Fax 041 914 70 11